

PRODUCTIQUE QUÉBEC

INTELLIGENCE MANUFACTURIÈRE

INITIATIVE QUÉBÉCOISE POUR LA CONSTRUCTION 4.0 : J'ACCÉLÈRE MON VIRAGE NUMÉRIQUE

ACCROÎTRE LA PERFORMANCE DE L'INDUSTRIE QUÉBÉCOISE DE LA CONSTRUCTION PAR LE VIRAGE NUMÉRIQUE

C'est par l'entremise du Groupe BIM du Québec et l'Institut de gouvernance numérique (IGN) que le gouvernement du Québec s'engage à soutenir massivement le secteur de la construction à prendre le virage numérique. Le ministère de l'Économie et de l'Innovation du Québec investit 3,6 M\$ dans cette démarche concertée partout au Québec.

DÉMARCHE

Pour adhérer à cette initiative, les entreprises doivent participer à une approche personnalisée de diagnostic numérique où leur niveau de maturité numérique sera évalué, et où leurs enjeux et leurs besoins propres seront identifiés. Un plan d'action présentera les éléments indispensables d'une transition numérique réussie et des indicateurs clés de performance pour assurer un suivi.

Cette démarche est prise en charge par différents Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT), dont Productique Québec et son équipe d'experts en font partie.

CONDITIONS

- L'entreprise doit avoir un bureau situé au Québec
- L'entreprise doit œuvrer dans le secteur économique de la construction ou de l'environnement bâti
- L'entreprise doit être, de préférence, une PME de 5 à 99 employés.

ENGAGEMENT

Ce projet transformateur requiert l'engagement sérieux des dirigeants de votre entreprise. Des rencontres seront prévues à l'échéancier ainsi que des tâches à réaliser au préalable. De plus...

- Votre participation est sans frais.
- Votre participation en temps est nécessaire, de 20 à 40 h réparties sur 3 mois.

POURQUOI ADHÉRER À LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE?

Faire progresser la maturité numérique de votre entreprise permet, individuellement et collectivement :

- d'augmenter la productivité sur les chantiers et dans les bureaux
- d'optimiser les processus d'affaires
- d'accroître la collaboration avec les partenaires d'affaires
- d'alléger les tâches administratives
- de réduire les déplacements



LA COVID-19, ET ALORS ?

La pandémie de la COVID-19 nous fait comprendre que numériser nos entreprises, c'est aussi l'opportunité de mieux s'adapter à une nouvelle réalité :

- en organisant et en exécutant notre travail à distance
- en centralisant, interconnectant et partageant en temps réel nos données
- en augmentant la collaboration entre les individus
- en facilitant la prise de décision pour générer plus de valeur avec moins de ressources
- en optimisant nos façons de faire et de produire



INSCRIPTION

FAITES VITE, LES PLACES SONT LIMITÉES

Inscrivez-vous dès maintenant en vous rendant à l'adresse suivante :

www.constructionnumerique.ca

INITIATIVE QUÉBÉCOISE POUR LA CONSTRUCTION 4.0

- J'ACCÉLÈRE MON VIRAGE NUMÉRIQUE -